

ARC JURASSIEN Berne, Vaud, Neuchâtel, Jura et Bourgogne-Franche-Comté présentent une stratégie pour faciliter l'émergence de nouveaux projets.

Nouvelle dynamique franco-suisse

LE CONTEXTE

L'espace transfrontalier de l'Arc jurassien n'est pas qu'une donnée historique, économique, sociale et culturelle. C'est surtout le fruit d'un travail continu, de part et d'autre de la frontière. La Conférence transjurassienne (CTJ) a présenté hier à Yverdon-les-Bains sa stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020. Elle est basée sur une nouvelle gouvernance instaurant une coopération plus étroite entre les régions composant cet espace.

LE BISAETH

Pour ceux qui l'auraient oublié, la Conférence transjurassienne, qui a l'apparence d'un «machin» style onusien, bosse en réalité pour ouvrir des chemins à ceux qui ont des projets. Et parfois, cela débouche sur des choses très concrètes, comme la mise en place du coitavage transfrontalier ou, comme il y a deux ans, sur la publication du premier Guide du routard franco-suisse, véritable succès de librairie.

La Conférence transjurassienne (CTJ) a présenté hier à Yverdon-les-Bains sa stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020. Elle est basée sur une nouvelle gouvernance instaurant une coopération plus étroite entre les régions composant l'espace transfrontalier de l'Arc jurassien.

Issue d'un travail de concertation mené avec l'ensemble des acteurs du territoire,

cette stratégie vise à insuffler une nouvelle dynamique dans l'Arc jurassien. Elle repose sur un mode de coopération plus étroit avec les régions qui composent cet espace et doit permettre l'émergence de nouveaux projets franco-suisse. La CTJ a mené une concertation à l'échelle de tout son territoire pour aboutir à ce document stratégique qui entend soutenir l'émergence de nouveaux projets autour de quatre thématiques centrales: le développement économique, les mobilités, la gestion de l'espace et enfin, le vivre-ensemble (lire l'encadré ci-dessous). La CTJ entend ainsi répondre aux évolutions économi-

ques et démographiques de cette région transfrontalière.

Le ministre jurassien David Eray, le conseiller d'Etat neuchâtelois et coprésident de la CTJ, Jean-Nathanaël Karakash, le conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis et Liliane Lucchesi, conseillère régionale de Bourgogne-Franche-Comté, se sont tout à tour exprimés pour mettre en évidence l'importance de

utilisant l'atout majeur, marqueur commun de cet axe franco-suisse: le savoir-faire industriel.

L'outil, c'est la mise en place d'un nouveau schéma de gouvernance. Celui-ci repose sur une nouvelle plate-forme de concertation technique, le Conseil des territoires transfrontaliers (CTT). Cette nouvelle instance réunira le secrétariat général de la CTJ et les techniciens en charge de la coopération dans les trois conseils départementaux (Doubs, Jura, Territoire de Belfort), dans les quatre cantons frontaliers (BE-JU-NE-VD) et dans les quatre territoires de coopération (voir la carte).

Liliane Lucchesi s'est réjouie de l'émergence de cette gouvernance «résolument participative et évolutive» qui «répond à des attentes économiques fortes en donnant la parole aux territoires, ce qui va permettre de faire émerger de nouveaux projets.» Et d'annoncer dans la

«Et d'annoncer dans la foulée la création, en mai prochain, du pendant français de arcjurassien.ch qui s'appellera, évidemment, arcjurassien.fr.

Attention à l'initiative

Pascal Broulis a, lui, insisté sur la pertinence de cette nouvelle gouvernance à l'heure où la Suisse se trouve dans l'obligation d'appliquer l'initiative du 9 février 2014 contre l'immigration de masse. «Nous allons nous battre contre le contingentement des étudiants et des frontaliers, qui serait une catastrophe pour la région transfrontalière.» Avec un argument massue: «Comment peut-on considérer comme faisant partie de l'immigration des personnes qui jusqu'à preuve du contraire continue de vivre en France?»

LA CTJ EN BREF

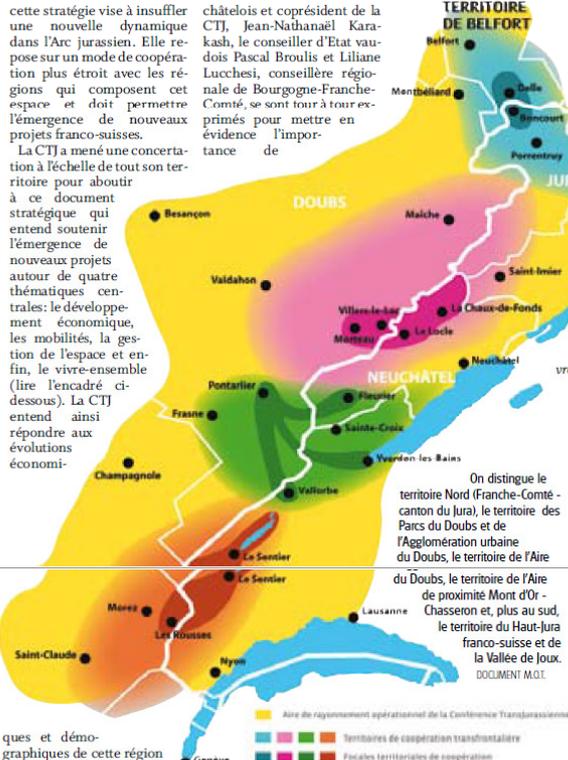
La Conférence transjurassienne (CTJ) est un organisme de coopération transfrontalière qui agit à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse. Initiée en 1985, la Communauté de Travail du Jura a été transformée en 2002 en Conférence Transjurassienne. Organisme d'échange et de dialogue politique, elle réunit la Région et la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté, les Départements, Agglomérations et Pays frontaliers côté France ainsi que les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Jura et le Réseau des Villes de l'Arc jurassien, côté Suisse. La CTJ entend répondre aux nouvelles évolutions de cette grande région transfrontalière, en assumant un rôle de facilitateur, tant dans l'émergence et la structuration d'une nouvelle gouvernance transfrontalière locale que dans l'accompagnement des projets. Elle joue à la fois un rôle de réflexion pour encourager le développement d'actions, de trait d'union entre les différents niveaux d'acteurs et d'appui à une animation territorialisée.

Source: www.conference-transjurassienne.org

La nouvelle donne qu'implique le remaniement des régions en France n'inquiète pas les ténors de la CTJ. «C'est même une opportunité» estime Jean-Nathanaël Karakash, car «nous pouvons désormais davantage impliquer les collectivités locales.»

Et Pascal Broulis de préciser: «Les élus locaux savent que leur intérêt est de s'engager fortement.» Car ils devront se faire entendre dans la nouvelle grande région Bourgogne-Franche-Comté.

Enfin, une nouvelle réjouira les promoteurs de petits projets qui jusqu'ici n'entraient pas dans les cases CTJ. L'institution s'est dotée d'un fonds - modeste, 20 000 à 30 000 euros/francs qui lui permettra de les soutenir. ☺



On distingue le territoire Nord (Franche-Comté - canton du Jura), le territoire des Parcs du Doubs et de l'Agglomération urbaine du Doubs, le territoire de l'Aire

du Doubs, le territoire de l'Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron et, plus au sud, le territoire du Haut-Jura franco-suisse et de la Vallée de Joux.

DOCUMENT M.O.T.

LES 4 AXES PRIORITAIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE La CTJ identifie de multiples secteurs d'intervention: la stratégie de coopération entre PME et centres de recherches; l'effort à fournir pour faire connaître, en commun, l'industrie et les techniques constituant l'ADN de la région et développer les échanges locaux; la consolidation de la mise en réseau des acteurs de l'enseignement supérieur, de l'économie et de la recherche; la valorisation de l'Arc jurassien comme destination touristique; l'encouragement à l'économie de proximité.

MOBILITÉS ET ÉCHANGES Il s'agit de renforcer l'interconnexion de l'offre de transports publics et de faciliter les échanges notamment par le coitavage et la mobilité douce, sans oublier l'utilisation du numérique pour faciliter l'accès à ces services.

ESPACE ET RESSOURCES NATURELLES Les ressources et le patrimoine naturel de l'Arc jurassien sont un de ses atouts majeurs. Il s'agit de trouver un équilibre entre développement économique protection des ressources naturelles et exploitation de celles-ci. Une des pistes évoquées est d'encourager la mutualisation des équipements de santé ou de loisirs. Autre piste: valoriser ensemble les produits du terroir.

VIVRE-ENSEMBLE Un axe important pour éviter le repli identitaire et combattre les méfiances et les préjugés réciproques. Concrètement il s'agit de favoriser les projets d'échanges scolaires, d'encourager la participation transfrontalière à des manifestations culturelles et sportives. Il faut aussi faciliter l'accès à l'information voisine et d'élargir sa diffusion pour les publics transfrontaliers. Tout cela se résume à un but: renforcer la connaissance réciproque dans la population comme dans les institutions.

LA PLACE D'INTERREG? Les orientations stratégiques ci-dessus s'articulent avec celles du programme Interreg V France-Suisse, instrument essentiel de la coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien et avec d'autres outils d'intervention suisses, français ou européens. ☺

QUESTIONS...



BRIGITTE BACHELARD
DIRECTRICE
DE LA HE-ARC

«Le but est de pouvoir bénéficier d'une notoriété internationale»

Quel rôle peuvent jouer les hautes écoles dans la coopération transfrontalière?

À travers la Communauté du savoir, un projet franco-suisse initié en 2012 par la CTJ, elles apportent leur contribution dans la création d'un espace de formation et de recherche qui se joue des frontières. Nous ne partons pas de zéro. Il existe déjà une filière transnationale Suisse/France/Allemagne dans le domaine du génie électrique, mais qui est un projet porté par la région voisine du Rhin supérieur avec la HE-ARC. Sur le même modèle, nous aimerions développer des filières communes avec la Franche-Comté. Dans la coopération entre enseignants, nous avons aussi déjà quelque expérience. Ainsi, des enseignants de Belfort ont dispensé des ensei-

gnements à la HEG ARC, site de Delémont.

Et les nouvelles technologies?

Depuis un an, nous avons mis sur pied des conférences retransmises sur internet en direct. Un étudiant peut donc suivre depuis Neuchâtel, Delémont ou Yverdon des conférences données à Besançon ou Belfort, et vice-versa. Il est aussi prévu un réseau des fab lab.

Quel projet dans les starting-blocks?

Nous avons l'intention de mettre en réseau les bibliothèques des institutions de formation de part et d'autre de la frontière. Et il y en a pas mal. Du côté français: l'Université de Franche-Comté, l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard et l'École nationale supérieure de mécanique

et des microtechniques de Besançon. Par ailleurs, des deux côtés, les institutions de formation disposent d'équipements très intéressants. Les mettre à disposition mutuelle permet des synergies.

Que pensez-vous de la stratégie présentée par la CTJ?

C'est important que l'Arc jurassien soit clairement identifié et son périmètre délimité. Qu'on ne nous confonde pas avec l'Arc lémanique, que nos spécificités soient reconnues. De part et d'autre de la frontière notre région est périphérique par rapport au pays auquel elles appartiennent. Le but est, pour les chercheurs, de pouvoir bénéficier d'une notoriété sur le plan international, ce qui sera le cas si la spécificité de l'Arc jurassien devient un label à l'identité bien définie.